MAP/AECK

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2026 – 655 DU 07 OCTOBRE 2026
portant nomination au Ministère de l'Économie et des Finances, en charge des Finances et de la Microfinance.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n° 2025-20 du 17 décembre 2025 ;

vu la décision portant proclamation, le 23 avril 2026 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;

vu le décret n° 2026-314 du 24 mai 2026 portant composition du Gouvernement ;

vu le décret n° 2026-380 du 1er juillet 2026 fixant la structure-type des ministères ;

vu le décret n° 2026-402 du 1er juillet 2026 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances, en charge des Finances et de la Microfinance ;

sur proposition du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé des Finances et de la Microfinance,

le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 octobre 2026,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Économie et des Finances, en charge des Finances et de la Microfinance, dans les fonctions ci-après :

- Conseiller technique aux Finances
  monsieur **Oumara KARIMOU ASSOUMA**

- Conseiller technique au Domaine et au Foncier
  monsieur **Dossa Victorien KOUGBLENOU**

- Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances
  monsieur **Dossou Nestor MIGNANWANDE**

- Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique
  monsieur **Yaovi Clément AZIAGNIKOUDA**

- Directeur général adjoint du Trésor et de la Comptabilité publique
  monsieur **Bérénice Codjo HOUNGBEDJI**

- Directeur de la Production des Comptes publics
  monsieur **Félicien DAKODO**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 07 octobre 2026

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,

Aristide MEDENOU

Le Ministre délégué auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances, chargé des
Finances et de la Microfinance,

Nicolas YENOUSSI

AMPLIATIONS : PR 1 ; AN 1 ; CS 1 ; CC 1 ; CES 1 ; C.COM 1 ; HAAC 1 ; HCJ 1 ; MINISTERES 24 ; SGG 1 ; INTERESSES 6 ; JORB 1.